



Cannes le 18 mai 2015

COMMUNIQUE

CANAL+ se réjouit de l'accord Cinéma conclu avec l'intégralité des organisations professionnelles du Cinéma (l'ARP, BLIC, BLOC, UPF).

Cet accord, d'une durée de 5 ans, conforte le partenariat historique et vertueux entre CANAL+ et le cinéma français.

Direction de la communication

Laurence Gallot

0171350222-0624110080

Antoine Banet-Rivet

0171350026-0621723527